

trouve dans les sources étudiées par Laurence Moal, mais il s'agit d'une hostilité intellectuelle, «de plume», qui ne reflète pas un sentiment généralement partagé par tous les habitants du duché. Mais si l'étranger y est «instrumentalisé» idéologiquement, alors qu'il l'était politiquement dans les actes administratifs, cette instrumentalisation a servi à favoriser la prise de conscience nationale.

Les conclusions finales de Laurence Moal sont nuancées et prudentes. La présence de l'étranger a été admise dans le duché breton, voire requise, lorsqu'il s'est agi de renforcer l'indépendance économique et politique de l'État. L'attitude du pouvoir ducal est donc bienveillante à partir du moment où l'étranger sert les intérêts du duché et, de ce point de vue, la définition d'un cadre légal pour accueillir l'étranger a été une constante de la politique ducale. Elle l'a été aussi car l'étranger a représenté une manne financière et a apporté une compétence particulière, dans le domaine de l'Église, des armes ou des finances. L'étranger a donc été en quelque sorte un instrument de la souveraineté des ducs, mais cette politique a eu son revers. L'étranger a été au cœur de la crise de la fin du règne de François II : on a continué de se servir de lui pour mener la politique d'autonomie, mais cette fois-ci il a aussi été accueilli dans les plus hautes sphères du pouvoir et cela a mal été accepté notamment auprès de la haute noblesse «francophile». Charles VIII s'est saisi de ce prétexte pour envahir le duché et sonner le glas de son indépendance.

Quatorze tableaux, quinze graphiques, seize cartes, et dix-neuf illustrations couleurs, tous très soignés dans leur forme et leur fond, viennent à l'appui des propos. Six pièces justificatives complètent cet impressionnant dispositif, choisies avec soin pour évoquer différents aspects de la présence de l'étranger en Bretagne, pour lesquelles on peut faire remarquer quelques erreurs de lecture (par exemple, lire «certifiée», et non «commissaire» dans la pièce justificative n° 6, à la fin de la première ligne). Ce détail n'enlève rien aux mérites de l'ouvrage de Laurence Moal, d'une très grande tenue et rigueur scientifiques.

Philippe CHARON

Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences. Colloque international de Cerisy-la-Salle 5-9 octobre 2005, sous la direction de Joëlle Quaghebeur et Bernard Merdrignac, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 380 pages.

Bien que les Bretons et les Normands soient arrivés en France à des époques différentes, l'histoire des deux duchés au milieu du Moyen Âge est très étroitement liée, comme on le reconnaît depuis longtemps. «On ne

saurait faire l'histoire de la Normandie médiévale sans parler des Bretons, ni celle de la Bretagne sans évoquer les Normands », comme l'indique l'annonce sur la couverture. C'est pourquoi la publication des actes d'un colloque consacré aux relations entre les deux provinces est la bienvenue. C'est d'autant plus vrai que les recherches des deux côtés ont été particulièrement actives ces dernières décennies, pas seulement en France, mais aussi dans le monde anglo-saxon. Depuis plus de trente ans maintenant par exemple, un colloque annuel se tient à Battle Abbey, là-même où Harold tomba et où Guillaume le Conquérant s'empara de la couronne, colloque qui donne lieu à chaque fois à un nouveau volume d'*Anglo-Norman Studies*. Des historiens britanniques comme Wendy Davies, Julia Smith et Judith Everard ont aussi apporté à l'histoire bretonne, depuis l'époque franque jusqu'à celle des Plantagenêts, une contribution significative qui trouve une audience de plus en plus large auprès des chercheurs francophones. C'est donc une bonne idée d'avoir permis de synthétiser certains de ces excellents travaux, notamment sur les questions controversées de l'origine des deux duchés, et d'apprécier comment les deux provinces ont interagi l'une sur l'autre.

Inévitablement, il y a une certaine inégalité dans le traitement des sujets abordés. Les organisateurs ne peuvent pas toujours prévoir ce que les contributeurs fourniront (une synthèse générale, l'étude détaillée d'un point précis, un essai comparatif d'envergure). Tout est présent ici. Il est compliqué d'étudier complètement une période donnée, surtout lorsqu'il s'agit, comme ici, de traiter plus d'un millénaire. Certains siècles sont abordés sous différents aspects, d'autres seulement en passant. Le hasard peut aussi intervenir dans la composition du colloque : pour la fin du Moyen Âge, deux participants britanniques potentiels, à l'homonymie confondante, ont écrit longuement, chacun de leur côté, sur la Bretagne et la Normandie, amenant certains collègues à les appeler respectivement Michael «Bretagne» et Michael «Normandie» Jones. Leur absence à tous deux à Cerisy-la-Salle en octobre 2005 s'explique par une confusion du côté français de la Manche qui a fait que ni l'un ni l'autre n'ont reçu à temps une invitation.

Le livre est divisé en trois grandes périodes «*Britannia et Neustria*» (p. 19-107), «Bretagne et Normandie» (p. 109-257) et «Normandie et Bretagne entre Plantagenêts, Capétiens et Valois (1150-1500)» (p. 259-375). Dans les première et deuxième parties, les sujets religieux prédominent, avec les vies de saints, l'histoire monastique et érémitique spécialement privilégiée. Ici la manière dont les saints bretons (et irlandais) contribuèrent à l'évangélisation non seulement de la Normandie, mais plus généralement entre la Somme et l'Escaut dans le nord-est de la France, est soulignée dans les articles très bien documentés de Charles Mériaux, Bernard Merdignac, Jean-Michel Picard, Jacques Le Maho, Pierre Bouet, Armelle Le Huërou, Bernard Beck et Daniel Pichot. L'examen par Jacques Le

Maho en particulier de la documentation archéologique et littéraire pour l'ermitage et monastère breton de Pental à Saint-Samson-de-la-Roque est exemplaire. Les contributions de Jean-Christophe Cassard et Joëlle Quaghebeur sont plus séculières avec, respectivement, «Avant les Normands, les Vikings en Bretagne» (sans notes, exceptionnellement) et un sujet sur trois princesses normandes, Havoise, Constance et Mathilde, qui devinrent duchesses de Bretagne. Eric Van Tourhoudt exploite les noms de lieux et de personnes, la toponymie et l'onomastique, pour expliquer le processus de peuplement dans les diocèses d'Avranches et de Coutances (avec plus de 200 notes de bas de page !). L'histoire du monastère du Mont-Saint-Michel entre 960 et 1060 (Pierre Bouet) et celle de l'abbaye de Savigny dans ses débuts (Daniel Pichot) sont bien décrites.

Dans la troisième partie, l'accent est mis sur l'histoire politique et sociale, avec une incursion dans la littérature grâce à «La présence des Bretons dans quelques chroniques normandes» (Denis Hüe), un sujet qui ne pouvait pas être traité pour la Bretagne, étant donnée l'absence de grandes chroniques bretonnes avant la fin du Moyen Âge. Katharine Keats-Rohan fournit une brève et précieuse synthèse de ses très vastes recherches sur la présence des Bretons en Angleterre au XII^e siècle. René Cintré documente les problèmes de frontière au XV^e siècle à travers les documents relatifs à Pontorson et à l'embouchure du Couesnon. Dans un des plus forts articles comparatifs de ce volume, Anne-Claude Le Boulc'h apporte la preuve des échanges culturels entre les deux provinces à travers leur architecture religieuse entre les XIII^e et XV^e siècles. Finalement, François Neveu condense vaillamment en un peu plus de 30 pages une autre étude comparative sur «Le destin divergent des deux principautés (XI^e-XV^e siècles)». Les grandes lignes politiques sont bien esquissées mais, inévitablement, le lecteur aurait souhaité une discussion plus approfondie des conséquences sociales, économiques et idéologiques de la guerre de Cent Ans dans chaque province. Les travaux classiques de Michel Mollat et Henri Touchard sur les commerces normand et breton ne sont pas cités, tandis que l'accroissement de l'émigration normande en Bretagne à la suite de l'occupation de la Normandie par les Anglais après 1417, y compris celle de la main d'œuvre qualifiée des artisans, méritait au moins une allusion au regard des avantages économiques qu'il a apportés dans ces temps difficiles. Un autre domaine aurait pu retenir l'attention du colloque, c'est celui du droit, en actualisant l'étude pionnière de Jean Yver sur l'importance de certains usages coutumiers, tant dans le droit que dans la pratique, que la Normandie et la Bretagne ont partagés avec les autres provinces du Grand Ouest. Néanmoins le niveau des contributions est en général élevé ; on y apprend beaucoup sur la manière dont Bretons et Normands ont interagi sur près d'un millénaire.

Michael JONES